

# Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

■ Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

■ [commune@ouffet.be](mailto:commune@ouffet.be)

■ [www.ouffet.be](http://www.ouffet.be)

■ T : 086/36.61.36

■ F : 086/36.73.79

Application  
mobile



Janvier  
2022

Lundi : 9h – 12h  
Mardi : 9h – 12h  
Mercredi : 9h – 12h et 13h – 16h  
Jeudi : 9h – 12h  
Vendredi : 9h – 12h  
Samedi\* : Sur rendez-vous

(\* Permanences matière « population » uniquement)

## Les vœux de la Bourgmestre



Contre toute attente, une nouvelle fois, l'année 2021 laissera à chacune et à chacun un goût amer, de par les terribles inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet dernier et la persistance d'un virus qu'on aurait espéré pouvoir mettre derrière nous.

Car 2021, c'était l'année du vaccin, l'année où on pensait tourner la page de la pandémie, ou en tout cas ne plus en entendre parler aussi souvent. J'aurais aimé ne pas évoquer son nom. Mais la Covid-19 est toujours bien là, mieux maîtrisée, certes, mais toujours aussi imprévisible. Nos habitudes seront amenées à changer et nous devons probablement apprendre à vivre avec ce virus, pour qu'il ne devienne plus « qu'une bête grippe » qui ne paralysera plus ni notre vie sociale, ni les soins de santé, ni l'économie de notre pays.

Je souhaite également revenir sur les élans de solidarité sans pareils que nous avons pu observer aux quatre coins de notre Région pour les inondations. Tout comme l'année précédente, lorsqu'il s'agissait d'aider les personnes fragiles pendant les confinements, nous avons montré combien l'entraide, la solidarité et l'empathie sont au cœur des valeurs wallonnes. Et c'est avant tout ce que je veux retenir de cette année 2021.

Mettons maintenant de côté ces deux dernières années pour nous concentrer sur celle à venir. 2022 peut nous étonner à bien des égards : il y a fort à parier que le plus gros de la crise soit derrière nous. Des leçons ont été tirées, des moyens ont été engagés pour panser les blessures et aller de l'avant.

Au niveau communal, si beaucoup de choses ont été ralenties, d'autres ont continué à avancer, des nouvelles initiatives ont vu le jour. Je pense à la salle l'Aurore qui devrait être tout prochainement inaugurée. A l'offre de stages et d'activités étendues pour les enfants et adolescents pendant les grandes vacances. Mais aussi aux nouvelles activités qui ont été lancées dernièrement par le Conseil communal des aînés pour tisser du lien entre les seniors de la commune. D'autres projets devraient également être mis sur la table d'ici la fin de la législature : la rénovation de l'école communale de Warzée et la création d'un réfectoire ; l'avancement de tous les projets mode doux sur la commune ; deux logements tremplins à Ellemelle... Ouffet a continué à vivre et le Collège, les conseillers et l'Administration communale ont continué à travailler pour vous offrir des services de qualité.

**Chère Ouffetoise, Cher Ouffetois, en espérant une nouvelle année bien différente des précédentes, je vous présente ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux pour 2022.**

Caroline CASSART-MAILLEUX



# Ouffet : L'enlèvement des encombrants via la Ressourcerie



Vous désirez vous débarrasser de vos encombrants ou de meubles dont vous ne voulez plus ? Faites appel à la Ressourcerie du Pays de Liège (et non plus au service travaux communal).

En 2020, la Commune a conclu une Convention avec la Ressourcerie du Pays de Liège lui confiant la mission de collecte des encombrants sur le territoire de la Commune. Elle reprend tous vos encombrants en bon ou mauvais état. Les objets en bon état pourront connaître une nouvelle vie et faire le bonheur d'autres personnes.

## Comment procéder ?

- ✓ Prenez rendez-vous (tel/mail) ;
- ✓ Donnez une liste de vos encombrants la plus complète possible ;
- ✓ Placer vos encombrants au rez-de-chaussée de votre immeuble sur votre propriété (pas sur le trottoir) le jour convenu.

Les pièces multiples doivent être groupées (liez les planches, placez les petits bibelots et objets dans des caisses en carton).

## Que reprend-elle ?



Mobilier, objets de décoration, vaisselle, tissus d'ameublement



Électroménagers, appareils électroniques et électriques, friteuse sans huile



Sanitaires



Etc.



Livres, jouets, vélos, objets de loisirs



Matériel de chauffage, articles métalliques



PVC de construction, frigolite, bois, métaux, plastique, marbre...

## Tarif :

La redevance s'élève à 30 € par passage et pour le 1<sup>er</sup> m<sup>3</sup> (et 15 €/m<sup>3</sup> pour les m<sup>3</sup> supplémentaires).

## Pour contacter la Ressourcerie :

- 04/220.20.00
- Pour une information générale : [info@ressourceriedeliege.be](mailto:info@ressourceriedeliege.be)
- Pour un rendez-vous : [rdv@ressourceriedeliege.be](mailto:rdv@ressourceriedeliege.be)

---

## Police locale d'Ouffet

Les services de la police locale **d'Ouffet** ont à présent un nouveau numéro de téléphone : **085/30.85.13** ; le 086/366.746 n'existe plus.

Il s'agit de changements concernant la zone entière. Vous trouverez par conséquent les nouveaux numéros des postes de proximité de la zone ci-après :

Hôtel de Police de Strée	085/30.85.30
Anthisnes	085/30.85.10
Clavier	085/30.85.00
Comblain-au-Pont	085/30.85.85
Ferrières	085/30.85.26

Hamoir	085/30.85.15
Marchin	085/30.85.24
Modave	085/30.85.30
Nandrin	085/30.85.03
Tinlot	085/30.85.07

# Les activités du PCS Condroz : Initiation au permis de conduire



Toutes les activités sont accessibles aux habitants des communes d'Anthisnes, Clavier, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

Les PCS de Marchin / Ourthe / Condroz, en collaboration avec Huy-Motor, l'IPEPS Huy-Waremme et le CRT vous proposent **une initiation au permis de conduire pratique à la fin du mois de février.**

## Conditions ?

- Avoir son permis théorique en poche
- Être domicilié sur une des communes suivantes : Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Nandrin, Ouffet ou Tinlot

## Prix ?

51,60 € / Gratuit pour les bénéficiaires d'un RIS ou les demandeurs d'emploi complets indemnisés (Cela comprend **2x2 h avec un guide sur un parking privé**).

## Infos et inscriptions ?

Inès MOOREN – 0474/77 46 42 ou [inesmooren@pcs-condroz.be](mailto:inesmooren@pcs-condroz.be)

Si vous souhaitez plus d'informations sur les différentes activités, vous pouvez contacter **le PCS du Condroz** : 0474/774510 - [chefdeprojet@pcs-condroz.be](mailto:chefdeprojet@pcs-condroz.be).

— Avec le soutien des administrations communales de Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Nandrin, Ouffet et Tinlot. —



Centre de Réadaptation au Travail  
Dispositif d'orientation: formation/insertion professionnelle pour adultes



## Bibliothèque communale : L'heure du conte

Comme tous les **derniers mercredis du mois**, l'heure du conte du mois de janvier se déroulera entre **15h30 et 16h30, le mercredi 26/01/2022.**

N'oubliez pas que, pour que la session se passe au mieux, la bibliothèque ferme ses portes au public à 15h30 lors de ces animations.



## La Teignouse : Psychomotricité relationnelle enfant/parent

Venez partager des jeux, des rires, des découvertes tout en accompagnant votre enfant à grandir.

Une séance de psychomotricité relationnelle enfant-parent, **gratuite et sur inscription**, est organisée le **vendredi 21 janvier 2022 de 17h à 18h** à la salle de gymnastique de l'ILC Saint-François (Rue du Perron, 31 – 4590 Ouffet).

Cette séance est adressée aux **enfants de 10 mois à 6 ans** et à leurs parents, grands-parents, tata, tonton...

Attention, les places sont limitées !

Si vous êtes intéressés, contactez La Teignouse AMO au 04 369 33 30 ou par mail à [info@lateignouseamo.be](mailto:info@lateignouseamo.be)

# C.C.C.A. : Activités du 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Depuis plusieurs années, la Maison d'Accueil Communautaire (MAC) vous propose **tous les mardis** de passer une journée de rencontre et de détente animée par Catherine Lempereur.

Durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, nombre d'entre vous ont pris goût à nos nouveaux ateliers. Voici donc nos propositions pour le début 2022 sous réserve de l'évolution de la pandémie. Nous espérons vous voir nombreux.



**Dès le mois d'avril, des cours de chant et de formation musicale (solfège) seront proposés le lundi de 14 à 16h.** Ces cours pourront évoluer en fonction de la demande.

Pour toutes les infos et inscriptions, contactez Mariette HENRY au **0479/78.93.78** au plus tard **5 jours avant l'activité.**

Attention, la grande majorité des ateliers ne propose qu'un nombre limité de places et la participation aux frais ne doit en aucun cas être un frein à votre participation (le CCCA est à votre écoute !).

Voici ci-dessous nos nouvelles propositions pour ce début d'année.

<b>Fleurs de Mamine</b>	Rosine DETAILLE	MAC	Vendredi	21/01 18/02 18/03	14h – 16h30	10€	Rosine vous communiquera ses souhaits.
<b>Scrapbooking</b>	Monique PONCELET	MAC	Mardi	11/01 15/02 15/03	14h – 17h30	10€	Photos, latte, ciseaux, gomme, crayon, colle, ...
<b>Repas rencontre-détente</b>	Christiane NOËL	Salle aux Oies	Jeudi	03/03	12h – 15h	12€	Renseignement à la réservation via Mariette.
<b>Passeurs de mémoire</b>	Pol GILLET	MAC	Mardi	25/01 22/02 22/03	14h – 17h	5€	Thème communiqué par Mariette lors de la réservation.
<b>Tricotons ensemble</b>	Mariette HENRY	MAC	Jeudi	06/01 20/01 03/02 17/02 10/03 24/03	14h – 16h30	5€	Aiguilles, laines, ... Et votre bonne humeur !
<b>Jeux de société (échecs, scrabble, carte)</b>	Marcel DEFRERE	MAC	Tous les lundis (Sauf congés scolaires)		14h – 18h	Gratuit	Pas de réservation. Venir sur place le lundi
<b>Jeux « extérieurs » (pétanque, Molky, quilles)</b>	Yves SERVAIS	Tour de justice	Samedi	22/01 26/02 26/03	14h – 16h	Gratuit	Précision par Mariette à la réservation.





## Borne de rechargement électrique : 0,34€/kWh consommé



La voiture électrique ou hybride est une réponse efficace et concrète pour diminuer l'empreinte environnementale des transports. La Province l'a compris et a proposé aux collectivités publiques de faciliter l'acquisition, l'installation et la gestion de bornes de rechargement par la mise en place d'une centrale d'achats prévue pour 4 ans. Il s'agit d'un investissement communal de 12.000€ TVAC subsidié à hauteur de 75% par la Province de Liège.

La Commune d'Ouffet installée, début 2020, une borne de rechargement, accessible à tous, sur le parking situé rue aux Oies. Dans un premier temps et afin de promouvoir l'utilisation des véhicules électriques, l'utilisation était gratuite.

**A dater du 3 janvier 2022, l'utilisation de la borne sera payante à concurrence de 0,34€ le kWh consommé ; ce tarif correspond à un coût moyen sur le territoire de la province de Liège.**

### Trois moyens de paiement peuvent être utilisés :

- 1) **Par Bancontact (QR Code) :** Il s'agit d'un prépaiement via une application « Bancontact » sur smartphone et l'utilisation d'un QR code.
- 2) **Avec un badge Plugsurfing :** Ce type de paiement permet aux utilisateurs qui ne possèdent pas de carte Bancontact de pouvoir accéder aux bornes. Dans ce cas, l'utilisateur s'inscrit sur le site [www.plugsurfing.com](http://www.plugsurfing.com) et commande un badge au prix de 9,95 €. Ce dernier permet d'accéder aux bornes du marché provincial. Les paiements sont alors effectués via la carte « Visa » de l'utilisateur.
- 3) **Avec un badge :** Ce badge permet aux personnes autorisées de recharger gratuitement sur les bornes. Il est fourni sur demande à la Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement de la Province de Liège ([stp@provincedeliege.be](mailto:stp@provincedeliege.be)). Le prix d'un badge est de 4,84€. Les utilisateurs visés par ce système sont par exemple, les utilisateurs de véhicules électriques appartenant à la commune, à l'intercommunale,...

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Jean-François DIEUDONNE, responsable du service travaux de la Commune, au 086/849.314.

---

## Tous les élèves de Saint-Joseph à la ferme de Xhenceval

Début septembre, Laura Hirtt Grogna a proposé à tous les enseignants de l'école Saint-Joseph de travailler en collaboration autour de son projet de ferme pédagogique de Xhenceval. Laura a donc reçu chaque classe afin de vivre une journée à la ferme.

Une trame commune est proposée pour chaque niveau mais sont greffés des expériences, explications, observations de plus en plus complexes en fonction des années. Pour les plus jeunes, Laura leur a fait comprendre le cycle de l'eau, la notion d'infiltration, de ruissellement... Les plus grands ont abordé des concepts plus techniques comme le bassin versant (observation sur le terrain et lecture de carte), les zones de prévention de captage, etc.

Les enfants ont pu découvrir les animaux de la ferme à travers l'observation de la traite et une réflexion sur l'alimentation de la vache. Ensuite, Laura leur a proposé une activité parlant d'eau et une promenade, une histoire ou une activité créative et des expériences. Tous les élèves sont rentrés de leur journée fatigués mais enrichis et contents de cette visite à la ferme de Xhenceval. Vivement la prochaine !



# Une Maison Croix-Rouge : Où ? Pour qui ? Pour quoi faire ?

En charge des communes d'Anthisnes, Aywaille, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Nandrin, et Ouffet, notre Maison Croix-Rouge (MCR) réunit des volontaires locaux et apporte une aide de proximité dans différents domaines :



- Elle assure une **aide alimentaire** aux personnes en difficulté en distribuant de la nourriture en provenance du FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) ;
- Elle se charge de **collecter et distribuer** des vêtements, produits d'hygiène, etc. ;
- Elle intervient dans la **lutte contre la solitude des aînés** en allant les visiter à domicile ;
- Elle **forme** les jeunes et moins jeunes aux premiers secours (Brevet Européen de Premiers Secours et réanimation, en soirée ou dans les écoles) ;
- Elle assure la logistique des **dons de sang** ;
- Elle vous offre la possibilité de **louer du matériel paramédical de haute qualité** pour vous assurer un confort de vie optimal à domicile lorsque votre santé vous fait défaut. Elle vous propose des lits médicalisés avec leur matelas DOMUS (idéal pour la prévention ou le soin des escarres), des fauteuils électriques massant, lève-personnes, fauteuils roulants, chaises de toilette, béquilles, déambulateurs, vélos d'appartement, ...

## Vous souhaitez louer du matériel ?

Le gros matériel sera livré à votre domicile. Pour le louer matériel, vous pouvez vous rendre à la MCR (adresse et horaire ci-dessous) ou téléphoner au 04 / 365 26 82 **aux heures d'ouverture de la MCR**.

Il est aussi possible de louer du petit matériel chez Mme REUL à Anthisnes (04/383 64 36).

**Notre Maison Croix Rouge a déménagé** : Playe, 54 - 4920 Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la Caserne des Pompiers) et vous accueille désormais **chaque jour** :

<b>Lundi</b>	<b>13h00</b>	<b>-</b>	<b>17h00</b>	<b>Jeudi</b>	<b>13h00</b>	<b>-</b>	<b>17h00</b>
<b>Mardi</b>	<b>13h00</b>	<b>-</b>	<b>17h00</b>	<b>Vendredi</b>	<b>13h00</b>	<b>-</b>	<b>17h00</b>
<b>Mercredi</b>	<b>14h00</b>	<b>-</b>	<b>18h00</b>	<b>Samedi</b>	<b>10h00</b>	<b>-</b>	<b>12h00</b>

## Vous souhaitez donner votre sang ?

Les prochaines collectes 2022 auront lieu à Ouffet (Athénée Royal, rue Hestrumont) :

<b>Jeudi 20 janvier</b>	<b>17h00</b>	<b>-</b>	<b>19h30</b>	<b>Jeudi 28 juillet</b>	<b>17h00</b>	<b>-</b>	<b>19h30</b>
<b>Jeudi 21 avril</b>	<b>17h00</b>	<b>-</b>	<b>19h30</b>	<b>Jeudi 20 octobre</b>	<b>17h00</b>	<b>-</b>	<b>19h30</b>

Plus d'informations sur <https://donneurdesang.be/fr/> ou en contactant J. Echterbille au 0475/86.38.04.

## Vous souhaitez nous soutenir financièrement ?

Merci d'effectuer votre don sur le compte BE72 0682 0036 2116, Maison Croix- Rouge d'Aywaille (communication « Don »).

## Vous souhaitez devenir bénévole ou obtenir plus d'informations ?

Contactez la MCR au 04 / 365 26 82 ou la Présidente, Madame LESPAGNARD au 0497 52 89 69 – [j.lespagnard@hotmail.fr](mailto:j.lespagnard@hotmail.fr).

# Boom des prix de l'énergie : Que faire ?

Les prix de l'électricité et du chauffage ne cessent d'augmenter. Que pouvez-vous faire pour limiter l'impact sur vos factures ?



## **Vérifiez votre contrat d'énergie et comparez les offres des fournisseurs**

Un seul conseil : comparez les différentes offres grâce à des comparateurs indépendants des sociétés commerciales, comme [www.compacwape.be](http://www.compacwape.be).

N'hésitez pas à recommencer l'exercice régulièrement. Vous avez le droit de mettre fin à tout moment à un contrat de fourniture continue d'électricité, qu'il soit à durée déterminée ou à durée indéterminée, à condition de respecter un délai de préavis d'un mois. Le nouveau fournisseur se charge de résilier le contrat en cours auprès de votre ancien fournisseur.

## **Adoptez les bons réflexes**

Pour alléger la facture d'énergie, il faut consommer moins ! Sans investissement, sans délai, sans équipement spécial, il est possible de commencer immédiatement à réduire sa consommation d'énergie.

- Assurez-vous que votre système de chauffage est bien entretenu et bien régulé ;
- Débranchez vos appareils électriques ;
- Préférez la douche au bain ;
- Choisissez un éclairage efficace et éteignez la lumière à chaque fois que vous quittez une pièce ;



## **Réalisez des travaux économiseurs d'énergie**

Si augmenter le niveau d'isolation représente un investissement au départ, cela permet surtout de réduire la facture de chauffage pendant toute la durée de vie de votre habitation. Et ce n'est pas négligeable !

Vivre dans un bâtiment qui consomme peu, c'est aussi être moins dépendant des fluctuations de prix des énergies. Une fois les bons réflexes adoptés pour diminuer votre consommation d'énergie, vous pouvez aussi envisager d'installer des panneaux solaires photovoltaïques afin d'alléger davantage votre facture d'électricité.

Pour vous aider dans vos travaux, différentes formes d'aides sont mises à votre disposition par la Wallonie comme les primes Habitation ou encore les prêts à taux 0. La commune d'Ouffet fournit également une prime communale pour la réalisation d'audit logement de votre habitation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Antonin Wautelet, écopasseur :

- Par téléphone : au 086/849.316 - le vendredi de 8h00 à 16h00 ;
- Par mail : via [antonin.wautelet@commune-ferrieres.be](mailto:antonin.wautelet@commune-ferrieres.be).



# Avis d'enquête publique – Décret voirie communale

Le collège communal fait savoir qu'il a été saisi d'une demande de division pour la création de deux lots à bâtir. Cette demande implique une modification de voirie avec une cession d'emprises de voirie situées à Béémont à 4590 Warzée.

**Situation du terrain concerné :** Béémont, parcelle cadastrée section A n° 64 (emprises précadatrées A 64B et 64D)

**Le projet :** Création de deux lots à bâtir et intégration de deux emprises de voirie de 59 m<sup>2</sup> et de 28m<sup>2</sup> dans le domaine public

Cette demande de modification de voirie implique l'intégration de deux emprises de voirie de 59 m<sup>2</sup> et de 28m<sup>2</sup> ; la réalisation d'une enquête publique est donc requise conformément à l'article aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil).

**Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET du 3 janvier au 2 février 2022** du lundi au vendredi de 09 H à 12 H, le mercredi après-midi de 13 H à 16 H et le samedi matin de 10 H à 12 H (**hors période COVID**). **L'enquête publique est ouverte du 3 janvier au 2 février 2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal.

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- Par télécopie au numéro : 086/36.73.79 ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@ouffet.be](mailto:commune@ouffet.be) ;
- Remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : ENQUETE PUBLIQUE (Mod.Voirie Béémont).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, le 2 février 2022, à 11h30.** Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

